



**TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°90-2022-023

PUBLIÉ LE 22 FÉVRIER 2022

Sommaire

DDT 90 /

90-2022-02-21-00001 - SKM_C250i22022113390?? ARRETE PORTANT
MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE
D'AMELIORATION DE L'HABITAT STATUANT SUR LE TERRITOIRE NON
DELEGUE (2 pages)

Page 3

Hopital Nord Franche-Comté /

90-2022-01-20-00003 - 220121 Liste des personnels habilités à consulter le
RNR (2 pages)

Page 6

DDT 90

90-2022-02-21-00001

SKM_C250i22022113390

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
COMPOSITION DE LA COMMISSION LOCALE
D'AMELIORATION DE L'HABITAT STATUANT
SUR LE TERRITOIRE NON DELEGUE

ARRÊTÉ N°
portant modification de la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat
statuant sur le territoire non délégué

Le préfet du Territoire de Belfort

VU le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles R.321-10 et R.321-10-1 (modifié par les articles 7 et 8 du décret visé),

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret n° 2017-831 du 5 mai 2017 relatif à l'organisation et aux aides de l'Agence nationale de l'habitat,

VU le décret du 29 juillet 2020 nommant monsieur Jean-Marie GIRIER, préfet du Territoire de Belfort,

VU la décision du 11 janvier 2010 de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat portant délégation de pouvoir au délégué de l'agence dans les départements,

VU l'arrêté préfectoral n°90-2021-05-17-0002 du 17 mai 2021 fixant la composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat statuant sur le territoire non délégué,

VU le courrier de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en date du 16 décembre 2021, désignant un nouveau représentant au sein de cette commission,

SUR proposition du délégué adjoint de l'Agence nationale de l'habitat dans le département :

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

La composition de la commission locale d'amélioration de l'habitat statuant sur le territoire non délégué est modifiée comme suit :

- La personne qualifiée pour ses compétences dans le domaine du logement est
M. Philippe CESCHIA (chambre des métiers et de l'artisanat) – 40 Grande rue –
90400 TREVENANS

ARTICLE 2 :

Les autres membres de la commission locale d'amélioration de l'habitat statuant sur le territoire non délégué, ainsi que les autres articles de l'arrêté préfectoral n°90-2021-05-17-0002, demeurent inchangés.

Le délégué de l'agence dans le département est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Territoire de Belfort et notifié à chaque membre de la commission.

Fait à Belfort, le **21 FEV. 2022**

Le Préfet

Jean-Marie GIRIER

Délais et voies de recours : la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du Préfet du Territoire de Belfort, délégué de l'agence dans le département,

- soit d'un recours hiérarchique auprès du conseil d'administration de l'Anah, 8 avenue de l'Opéra 75001 PARIS,

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite du recours formé. Un rejet est considéré comme implicite au terme du silence de l'administration gardé pendant deux mois.

- soit directement d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Besançon.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Hopital Nord Franche-Comté

90-2022-01-20-00003

220121 Liste des personnels habilités à consulter
le RNR

LISTE DES PERSONNELS DE L'HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTÉ HABILITÉS À CONSULTER LE REGISTRE NATIONAL DES REFUS (RNR)

Coordination des prélèvements d'organes

- 🇫🇷 Docteur Tudor DAN - Médecin référent
- 🇫🇷 Docteur Francine MECKERT - Praticien Hospitalier détaché à l'Agence de biomédecine
- 🇫🇷 Docteur Julio BADIE - Chef de service Réanimation
- 🇫🇷 Docteur Sylvain MALFROY - Réanimation
- 🇫🇷 Dr Hakim SLIMANI - Réanimation / USC
- 🇫🇷 Madame Aurélie SCHALLER - Infirmière coordinatrice
- 🇫🇷 Madame Marie LEFRANCOIS - Infirmière coordinatrice
- 🇫🇷 Madame Nadia GEHANT - Infirmière coordinatrice
- 🇫🇷 Madame Damaris MAIGRET – Infirmière coordinatrice
- 🇫🇷 Madame Aleksandra HUMBERT – Infirmière coordinatrice

Direction

- 🇫🇷 Monsieur Pascal MATHIS – Directeur Général
- 🇫🇷 Madame Delphine BELLEC – Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche Clinique
- 🇫🇷 Madame Karine DEMESY-NYCZ – Coordinatrice Générale des Soins
- 🇫🇷 Monsieur Fabien HECK – Directeur des soins
- 🇫🇷 Madame Maïté LAURENT – Directrice de Ressources Humaines
- 🇫🇷 Monsieur Benjamin PLEIGNET – Directeur des Affaires Financières et de l'Analyse de Gestion
- 🇫🇷 Monsieur Sylvain GABLE – Directeur des Services Techniques
- 🇫🇷 Madame Aurore ZOELLER – Directrice des Ressources Economiques et Logistiques
- 🇫🇷 Monsieur Nicolas POURET – Directeur des Relations avec les Usagers et de la Qualité
- 🇫🇷 Madame Corine CASOLI – Directrice des Systèmes d'Information
- 🇫🇷 Monsieur Régis DURAND – Directeur adjoint, chargé de mission
- 🇫🇷 Madame Séverine HUPFER – Responsable du Service Juridique

Encadrement

- 👤 Madame Isabelle ETIENNE, CSS - Pôle des Spécialités Chirurgicales
- 👤 Madame Anne-Marie SCHLUMBERGER, CSS - Pôle des Admissions Non Programmées
- 👤 Madame Marie-Claude GOUE, CSS - Pôle Gériatrie et Rééducation
- 👤 Monsieur Eric GARCIA, CSS – Pôle Médicotechnique
- 👤 Madame Caroline GAVOILLE, CSS – Pôle du Risque Vasculaire et Respiratoire
- 👤 Madame Catherine AUGUSTONI, CSS - Pôle Femme, Mère, Enfant
- 👤 Madame Hélène WATTELET, CSS – Pôle des Spécialités Médicales
- 👤 Madame Martine BECKER, CSS – Pôle Anesthésie- Douleur – Bloc Opératoire
- 👤 Madame Catherine TISSOT, CSS - Gestion de Effectifs
- 👤 Madame Régine ANTOINE, CSS - Dossier Patient Informatisé
- 👤 Madame Agnès GALMICHE, CSS - EHPAD/USLD Maison Joly
- 👤 Madame Inès SALAMANCA Cadre de santé Maison Joly
- 👤 Madame Valérie BEAUFILS, Infirmière Coordinatrice – EHPAD Les Magnolias
- 👤 Madame Adeline LE ROUX, CS - Pharmacie
- 👤 Madame Séverine BITSCH, CS- Réanimation
- 👤 Madame Caroline GIDA, CS - Oncologie
- 👤 Monsieur Laurent JAEG, CS - Cadre de nuit
- 👤 Madame Lucille GERAUD, CS – Cadre SAU
- 👤 Madame Dominique FUCHS, CS – Cadre SAU
- 👤 Madame Nièves CERDAN, CS – Cadre SAU
- 👤 Madame Isabelle JACQUES, CS – Cadre SAU
- 👤 Madame Colette RIGAUT, CS – Cadre SAU
- 👤 Monsieur Olivier HOFFMANN, CS – Cadre SAU
- 👤 Madame Martine FLACHAT, CS – SSR -2
- 👤 Madame Laëtitia DE SOUSA, CS – SSR -1
- 👤 Madame Edmée LEBEGUE, CS – SSR 0
- 👤 Madame Anita RAHM, CSS – Service social
- 👤 Madame Isabelle PARIS, Cadre Sage-Femme
- 👤 Madame Nathalie TALLEC, Cadre Sage-Femme

Fait à Trévenans, le 20 janvier 2022



Le Directeur Général,

Pascal MATHIS